

1. Débitrice: **ROAD HOUSE BIKE SA**, Rue de Genève 77 bis,
1004 Lausanne
2. Remarques: L'état de collocation est déposé à l'office.
Délai pour intenter action en opposition au 3 septembre
2009,
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
L'inventaire est aussi déposé (biens insaisissables art. 32
OAOF).
La cession des droits de la masse peut être demandée dans le
même délai (revendication de propriété - art. 49 et 80
OAOF).

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

00399621